



Crédit photo : François Varin



## IMPLANTATION, TOITURES ET FONDATIONS

*La volumétrie générale des bâtiments de Caraquet, la forme de leur toiture et leur assise au sol, soulignent leur importance visuelle et contribuent à affirmer leur identité architecturale.*

### L'IMPLANTATION AU SOL

Le volume général d'un bâtiment traditionnel et son implantation au sol étaient conditionnés par sa localisation et la topographie environnante. La grande majorité des bâtiments anciens de Caraquet sont de 2 à 3 étages avec toiture à pignon. Leur empreinte au sol peut varier par l'ajout d'avancées, d'éléments propres au style d'un bâtiment ou par un agrandissement du bâtiment principal. Dans un même voisinage, la hauteur des bâtiments demeure semblable et contribue à l'harmonie d'ensemble. La bonne pratique consiste à conserver la hauteur originale, les dimensions et la forme de la toiture d'un bâtiment.

En ce qui a trait à l'implantation d'un nouveau bâtiment, ses dimensions devraient respecter celles des bâtiments voisins. Dans la fiche portant sur les nouvelles constructions, les principes qui guident leur conception seront abordés plus en détail.



Crédit photo : Yvon Cormier

Photographie ancienne illustrant l'implantation des bâtiments alignés le long du boulevard, et la faible hauteur des fondations par rapport au sol. À remarquer, l'orientation perpendiculaire à la route de certains bâtiments, exposant ainsi leur pignon face à la rue.



Cette nouvelle construction, établie près du sol, s'inscrit dans la tradition de construire de Caraquet. Le bardeau de bois est utilisé pour les murs et la toiture, de même que pour les bâtiments annexes; les fenêtres et la lucarne ont été construites dans le respect des modèles d'ici.

### LA FORME DE LA TOITURE

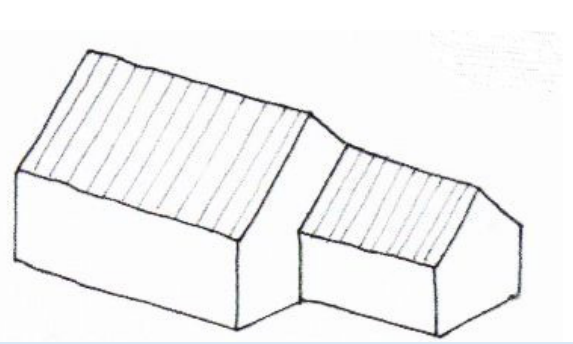
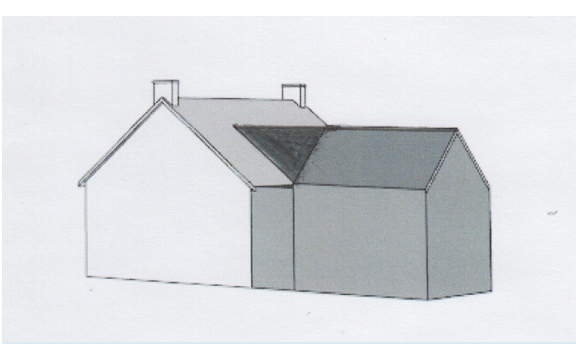
La toiture est la composante qui définit le mieux la volumétrie d'un bâtiment et son caractère. Pour la plupart des bâtiments de Caraquet, les toitures présentent de fortes pentes, idéales pour évacuer l'eau de pluie et la neige; ces toitures dites à pignons contribuent à la qualité visuelle d'ensemble de la ville. On peut aussi observer d'autres formes : des toitures à pentes moins prononcées, mansardées, en pavillon, à toit plat. Un détail caractéristique s'impose : le larmier qui étire le rebord de la toiture et éloigne l'eau des murs.

La bonne pratique consiste à protéger la forme de la toiture d'un bâtiment, à ne pas la modifier. Pour améliorer l'éclairage naturel à l'intérieur et rendre les combles plus habitables, des lucarnes peuvent être ajoutées, qui reprennent un modèle adapté au style du bâtiment.



Photographie ancienne qui illustre la forme de toiture la plus répandue : celle dite à pignon à pentes prononcées.

Crédit photo : Yvon Cormier



Les dessins illustrent deux bonnes façons de construire un ajout à un bâtiment : un agrandissement construit plus petit que la maison, implanté à l'arrière à 90 degrés, et en pénétration de la toiture principale; un agrandissement en retrait plus petit établi dans le prolongement latéral du bâtiment original.

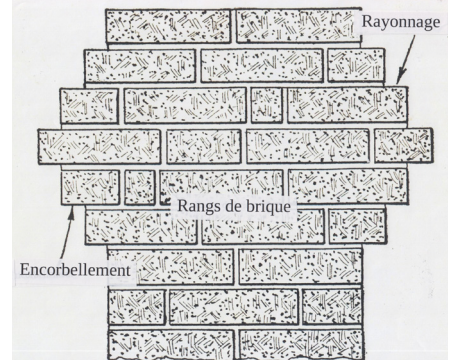
Le principe d'intervention, dans le cas d'une toiture, consiste à éviter de modifier la forme et le style de la toiture. Si on souhaite faire un agrandissement, celui-ci doit se faire en pénétration de la toiture principale avec une ligne de faîtage plus basse que celle de la maison. Il est avisé de s'inspirer de la forme des toitures qui domine dans le voisinage du bâtiment.

## LES CHEMINÉES

La présence des cheminées témoigne de l'importance du chauffage au bois de nos maisons, seul mode de chauffage dès les débuts de la ville.

Couronnant l'édifice, les cheminées étaient faites de briques et habituellement placées à chaque extrémité du bâtiment. Leur détail de conception est particulier à Caraquet : leur extrémité dite «à encorbellement» présente un renflement caractéristique.

Pour une cheminée originale à réparer ou une nouvelle cheminée, on devrait s'inspirer du modèle à encorbellement, caractéristique de Caraquet. La nouvelle cheminée devrait percer la toiture à l'endroit de son faîtage.



Partie d'une photographie ancienne qui témoigne de la présence traditionnelle des cheminées à encorbellement; le dessin montre la façon de construire cette tête de cheminée.

## LES LUCARNES

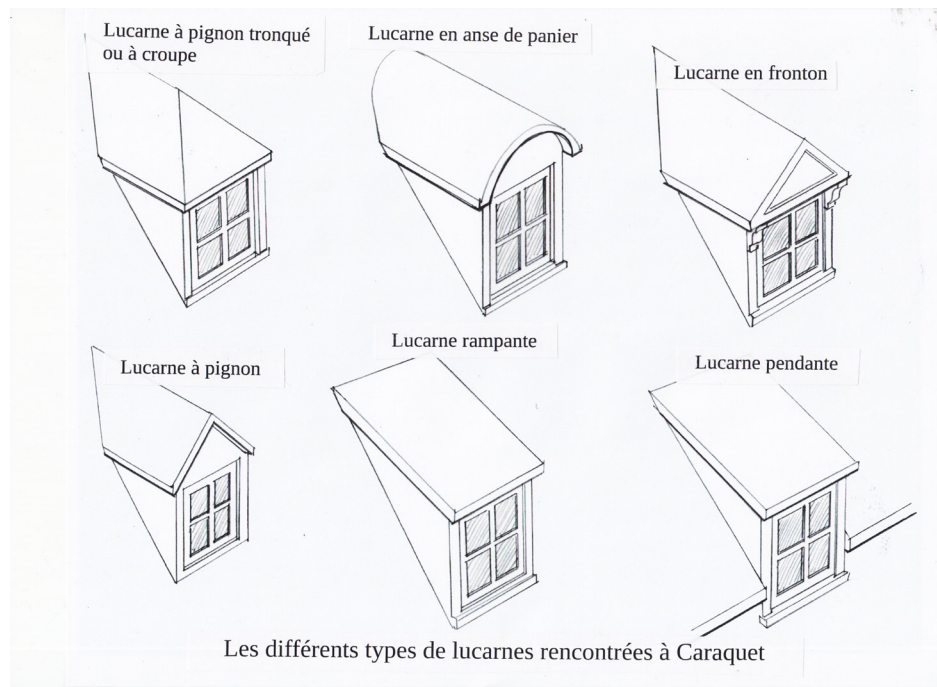
Les lucarnes représentent un élément caractéristique d'une toiture. Tout en répondant à un besoin essentiel d'éclairage naturel, elles contribuent, par leurs dimensions et leur forme, à rehausser l'apparence d'une toiture. Les lucarnes peuvent être rampantes, pendantes, à pignon, à fronton, à pignon tronqué, autant de modèles observés à Caraquet. Un détail de conception unique ornemente certaines lucarnes pendantes de Caraquet : les ailettes découpées délimitant, de chaque côté, la lucarne qui perce la corniche.

La règle à suivre demeure de bâtir des lucarnes adaptées au style du bâtiment et dont les dimensions s'intègrent bien à la toiture. Rappelons que la lucarne à pignon pendante avec ailettes, est une caractéristique acadienne et qu'elle devrait servir d'inspiration.



Crédit photo : François Varin

Une lucarne d'unique, typique de l'architecture traditionnelle de Caraquet; elle est dite «à pignon et pendante avec ailettes latérales décoratives». Le tableau illustre différents modèles de lucarnes présentes dans le paysage de la ville.



Pour la construction d'une nouvelle lucarne, ses dimensions, sa forme et ses détails doivent s'inspirer d'une autre lucarne existante sur le bâtiment ou, à défaut, s'inspirer de lucarnes qu'on retrouve historiquement dans l'environnement immédiat.



Crédit photo : François Varin

Ces nouvelles lucarnes représentent un bon exemple d'une façon de faire qui reprend des caractéristiques traditionnelles : des lucarnes à pignon, pendantes avec une toiture débordante.

## LA CORNICHE

La corniche constitue également un autre élément caractéristique des toitures. Sur un bâtiment résidentiel, la corniche est essentielle pour projeter l'eau de pluie au-delà des murs; elle s'orne de différents profilés de bois moulurés. Les édifices commerciaux, avec leur élégante façade rehaussée, présentent des corniches élaborées et ornementées où l'utilisation de la tôle domine et permet, par son travail, de reproduire différents motifs et symboles. La corniche représente ainsi un élément de transition fonctionnel et esthétique entre les murs et la toiture.

Crédit photo : Léonard Légère



Belle corniche d'un bâtiment résidentiel à toit mansardé; celle-ci présente un imposant profilé de moulures, qui se termine sur des retours de corniche qui font saillie. La partie supérieure de la mansarde se nomme le terrasson et la partie inférieure le brisis. Cette forme de toiture mansardée procure davantage d'espace utile dans les combles.

Les corniches ouvragées selon le style des maisons traditionnelles, les parapets découpés et en escalier des édifices commerciaux, contribuent à la beauté et au pittoresque des bâtiments. Reflets du talent de nos bâtisseurs, tout devrait être fait pour les protéger, les entretenir et les restaurer dans le respect de leurs détails originaux.



De belles corniches ouvragées et ornementées à remarquer autant sur certains bâtiments résidentiels que commerciaux.

Crédit photo : Yvon Cormier

Crédit photo : François Varin

Crédit photo : Aline Landry



Cet hôtel centenaire occupe le paysage avec beaucoup de prestance. Ayant été déplacé, de bonnes fondations, établies près du sol, ont assuré sa stabilité et le maintien de sa présence comme témoin de la prospérité de Caraquet à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Crédit photo : François Varin

La priorité devrait être accordée à conserver la maçonnerie de pierre des fondations; les techniques et les outils existent pour bien la réparer et l'entretenir. Advenant l'éventualité où il devient nécessaire de refaire les fondations, il faut éviter de surhausser la partie visible des nouvelles fondations, et la limiter à une hauteur hors sol d'environ 70 centimètres. Des fondations trop hautes modifient l'aspect visuel du bâtiment et rompent l'harmonie d'ensemble du bâtiment avec le sol. Selon les cas, on peut minimiser ce surhaussement en prolongeant plus bas le revêtement des murs, pour ainsi cacher la partie excédentaire des fondations. Le remblayage sur le pourtour du bâtiment demeure aussi un façon de diminuer l'impact visuel d'une fondation trop haute.

## LES FONDATIONS

Composante essentielle de tout bâtiment, les fondations jouent plus qu'un rôle de soutien : elles sont garantes de la longévité et de la durabilité de la construction. De mauvaises fondations, mal conçues ou mal entretenues, peuvent entraîner des problèmes majeurs d'instabilité. La maçonnerie de pierre a été utilisée, dès les débuts, pour les fondations de la plupart des bâtiments de Caraquet. Les bâtiments construits dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ont bénéficié de la découverte du béton, ce dernier étant depuis et jusqu'à aujourd'hui, le matériau habituel utilisé. Que ce soit la maçonnerie de pierre ou les fondations de béton, tout propriétaire doit veiller à bien entretenir les fondations de sa maison et à procéder, si nécessaire, aux réparations qui s'imposent.



Belle illustration d'une nouvelle fondation de béton d'une faible hauteur qui maintient l'aspect architectural de qualité du bâtiment. À remarquer la très belle lucarne à pignon pendante.

Crédit photo : François Varin